

***Black Earth Rising* : il y a eu un génocide contre les Tutsi, mais...**

Par Sandrine Ricci, candidate au doctorat en sociologie et chargée de cours (UQAM) et Lisa Ndejuru, psychologue et candidate au doctorat (Université Concordia)

Alors que s'amorcent les activités visant à commémorer le 25^e anniversaire du génocide des Tutsi du Rwanda, des discours révisionnistes circulent, au Québec comme ailleurs, et il est parfois difficile de les détecter. Diverses voix critiques s'indignent par exemple au sujet de la série *Black Earth Rising* diffusée sur Netflix (titre en français : *Passé sous silence*). Ce *thriller* judiciaire véhiculerait, en creux, une thèse révisionniste : celle d'un double génocide qui aurait atteint symétriquement Tutsi et Hutu. À l'instar de l'expression « génocide rwandais », on peut reprocher à cette thèse de poursuivre l'objectif d'effacement inhérent au projet génocidaire dont il importe de rappeler qu'il visait spécifiquement les Tutsi en raison de cette identité abusivement établie comme « ethnique » par le pouvoir colonial.

Des interprétations polarisées

Parmi les spécialistes et les populations concernées, plusieurs récits du génocide de 1994 se côtoient, se contredisent et se répondent. Ces récits s'avèrent influencés par l'analyse de la guerre qui ravage l'Est de la République démocratique du Congo (RDC) voisine., où de nombreux génocidaires ont pris la fuite parmi 1 million et demi de réfugiés Hutu. Depuis, le gouvernement en place, dirigé par le Front patriotique rwandais (FPR) et son chef, le président Paul Kagame, mène des offensives militaires sur le sol congolais pour tenter d'éradiquer la menace. Au-delà de l'interprétation préconisée, on se retrouve bon gré mal gré associé à l'un ou l'autre « camp » : soit trop favorable, soit trop critique vis-à-vis des politiques de Kagame.

La série *Black Earth Rising* n'échappe pas à ces débats coincés entre deux positions, même si son concepteur – Hugo Blick, blanc, britannique – semble vouloir s'affranchir d'un tel manichéisme. Le personnage central est une enquêtrice juridique d'origine rwandaise qui a été adoptée par une avocate britannique. À travers le parcours de la mère et de la fille au cœur du système de justice pénale internationale relatif aux crimes de guerre et contre l'humanité, ce *thriller* revient sur le génocide des Tutsi, mais surtout sur la participation ultérieure du Rwanda à deux guerres en RDC. Au fil d'une intrigue habilement construite, l'œuvre de fiction offre un point de vue sur des faits bien réels. Ainsi, malgré les apparences, « rien dans cette série n'est "que fiction" », comme le souligne Jessica Géronald Mwiza, membre de l'association Ibuka – Mémoire, Justice et Soutien aux rescapés en France. < https://blogs.mediapart.fr/jessica-gerondal/blog/290119/propos-de-la-serie-black-earth-rising?fbclid=IwAR3kq2_hc9674kJ0iC_JxFwzMnSqvXCHu4oGONKfwtfply1LoNXoSwVJ2hE >

Des positions toujours situées

« La neutralité ne sert que les bourreaux », a affirmé Elie Wiesel, survivant de l'Holocauste. Notre propre position est du côté de celles et ceux dont le travail de mémoire, d'enquête ou de recherche académique permet de croire qu'un génocide ciblant les Tutsi a eu lieu au Rwanda en 1994. Planifié par une élite hutuiste soucieuse de se maintenir au pouvoir, ce génocide a été perpétré par l'armée, des milices et une population civile gavées de la propagande haineuse du Hutu power. Dans les années précédant le génocide, le discours politique et médiatique alarme les foules en annonçant un prochain génocide des Hutu, groupe présenté comme victime de l'« hégémonie » tutsi soucieuse de prendre sa revanche sur la révolution hutuiste de 1959. Au demeurant, concevoir ce qui s'est produit au Rwanda en 1994 comme des massacres spontanés ou un « génocide à la machette » perpétré au hasard de rencontres avec le voisinage tutsi ne permet pas de procéder à l'examen critique des politiques du génocide. Dans ces processus, comme le montre d'ailleurs avec justesse *Black Earth Rising*, il importe de relever la complicité avérée des élites politiques, militaires et économiques françaises, entre autres implications de la « communauté » internationale¹.

Considérant la complexité des enjeux géopolitiques en présence, mais aussi une prédisposition occidentale à envisager les conflits en Afrique comme de simples « guerres tribales », il n'est peut-être pas évident de déceler la proposition implicite que véhicule *Black Earth Rising*. Cette difficulté ne tient-elle pas aussi à une position privilégiée de spectateur, spectatrice abonné.e au produit Netflix, comparativement aux personnes rescapées des massacres ou leurs proches, à qui une vision de leur histoire est imposée ? D'autant que les incontestables qualités artistiques de la télésérie, comme son apparente rigueur pour montrer que « tout n'est pas noir ou blanc », contribuent à brouiller les pistes.

Quand les victimes deviennent les coupables

Plusieurs lignes de pensée révisionnistes, défendues par les adeptes de la « nuance » et par les détracteurs du gouvernement rwandais, trouvent à se faire entendre, sans toujours réaliser à quel point elles apportent de l'eau au moulin des nostalgiques du régime génocidaire hutu. Certes, le négationnisme pur et dur a perdu toute crédibilité : au terme d'un long processus, le génocide contre les Tutsi a été officiellement reconnu comme tel, sur la base de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide du 9 décembre 1948 de l'ONU qui a établi qu'un génocide est « commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux, comme tel ». La tendance révisionniste à laquelle des voix critiques associent *Black Earth Rising* consiste à relativiser le génocide des Tutsi au regard des morts du côté Hutu dans les conflits de la sous-région, c'est-à-dire à symétriser les pertes, voire à retourner les responsabilités dans le déclenchement ou l'exécution des massacres et des violences sexuelles de masse commis au Rwanda en 1994.

¹ Voir notamment D. Servenay et B. Collombat, *Au nom de la France : guerres secrètes au Rwanda*, Paris, La Découverte, 2014.

La volonté d'*équilibrer* les responsabilités collectives entre Tutsi et Hutu dans cette horreur procède d'une relecture de l'Histoire qui pose toutes les parties à la fois comme bourreaux et victimes. Entre autres indicateurs de cette tendance, il y a la formule « génocide rwandais » et l'hypothèse du double génocide. Au-delà de la reconnaissance du fait que des Hutu dit.e.s modéré.e.s ont également péri durant « le conflit » et de la mise au jour des crimes commis par les soldats de Kagame, une ligne dure postule en effet un deuxième génocide, perpétré par les Tutsi contre les Hutu. À titre d'exemple, plusieurs spécialistes considèrent qu'avec son récent ouvrage *In Praise of Blood. The Crimes of the Rwandan Patriotic Front*, la journaliste montréalaise Judi Rever prend le relais des négationnistes Robin Philpot, Pierre Péan et consorts².

Distinguer les victimes de la guerre des victimes du génocide

Drapée dans des prétentions dialectiques, la théorie que le Rwanda a été le théâtre d'un double génocide occulte la spécificité et l'historicité de l'extermination planifiée et systématique des Tutsi. Plus de 90% du million de victimes des massacres survenus entre le 6 avril et le 1^{er} juillet 1994 au Rwanda appartenaient à la communauté identifiée comme Tutsi. Ce groupe social constituait alors environ 15% de la population et a connu un taux de disparition estimé à 80%³. Au demeurant, des pogroms contre les Tutsi ont régulièrement eu lieu à partir de 1959, date de la révolution hutuiste, et se sont multipliés au début des années 1990. Ces persécutions ont donné lieu à des vagues successives d'émigration vers les pays limitrophes (Burundi, Congo, Kenya, Ouganda) et vers l'Occident. Les rangs des *Inkotanyi*, les soldats du Front patriotique rwandais (FPR) qui ont interrompu le génocide en 1994, sont ainsi principalement formés d'exilé.e.s.

Des assassinats de personnalités Hutu politiquement modérées ont effectivement eu lieu au Rwanda en 1994, perpétrés par les Hutu extrémistes. Nombre de Hutu, pas toujours des génocidaires, mais des inévitables victimes de la guerre, ont aussi été éliminés par le FPR dans ses manœuvres de reprise de contrôle du pays puis de démantèlement des camps de réfugiés au Congo, sous la gouverne de Kagame. En dépit des contradictions qui caractérisent le mandat de ce dernier et certaines des mesures mises en place par son gouvernement pour relever le Rwanda, la volonté d'exterminer les Hutu en tant que groupe « ethnique » n'apparaît pas dans les visées politiques du FPR. Demander que ces actes politiques soient jugés est une chose, accuser le groupe « génocidé » d'être génocidaire en est une autre. Un génocide est un fait social spécifique, qui diffère d'un conflit armé, aussi meurtrier soit-il.

Contre l'effacement

Depuis 1994, la population rwandaise a fait preuve d'une extraordinaire détermination pour sa reconstruction individuelle et collective. Dans cet effort, la réconciliation Hutu-Tutsi est devenue une priorité nationale dont dépendent les perspectives de développement socioéconomique et la

² Sur ce point, nous renvoyons au texte de Jean-François Dupaquier (<http://afrikarabia.com/wordpress/genocide-des-tutsi-du-rwanda-le-negationnisme-comme-best-seller/>)

³ Bernard Bruneteau, *Le siècle des génocides : violences, massacres et processus génocidaires de l'Arménie au Rwanda*, Paris, Armand Colin, 2004.

reconstruction du lien social. Un défi important à ce projet réside précisément dans la propagation de thèses qui relativisent le génocide commis contre les Tutsi précisément parce que Tutsi. L'accès à la justice représente un autre défi persistant, particulièrement du point de vue des victimes. Voilà pourquoi des personnes qui ont survécu à l'anéantissement de leur famille et de leur communauté se lèvent contre la thèse du double génocide ou se mobilisent contre les qualifications de « génocide rwandais ». Pour faire un parallèle, peut-on imaginer amalgamer les morts allemandes à celles de la Shoah ? Référez à un « génocide polonais » ?

Nommer les Tutsi du Rwanda comme cible du génocide de 1994 contribue à les réintégrer au sein d'une humanité dont on a voulu les exclure. *Black Earth Rising* ne nie pas ce génocide, mais c'est ce qui est en jeu avec le révisionnisme latent que véhicule cette production. De plus, mettre de l'avant les responsabilités partagées dans cette immense catastrophe contribue à masquer l'idéologie ethniste qui, depuis la colonisation, mine toute la région de l'Afrique des Grands Lacs.